

DÉCHÈTERIES : UN SERVICE ESSENTIEL



Les apports en déchèterie

Les déchèteries du Sictom sont des espaces essentiels pour la gestion de vos déchets encombrants, spéciaux, ou ceux qui ne peuvent pas aller dans vos bacs de collecte. Pour optimiser votre visite et garantir un tri de qualité, voici quelques conseils :

1. Avant de vous déplacer :

- Triez vos déchets par catégorie : Organisez votre chargement par type de matériaux (tout-venant, bois, gravats, métal, etc.). Cela vous fera gagner un temps précieux sur place et facilitera le déchargement.
- Vérifiez les consignes : Assurez-vous que les déchets apportés sont bien acceptés dans nos déchèteries. La liste complète est disponible sur notre site internet.

2. Une fois sur place :

- Suivez les indications du gardien : il est là pour vous orienter vers les bonnes bennes et répondre à vos questions.
- Respectez le sens de circulation et les règles de sécurité.

ZOOM SUR LA BENNE "GRAVATS"

Continuons à bien trier en déchèterie : encore trop de déchets non conformes dans la benne « Gravats »

Une benne gravats **BIEN TRIÉE**, ce sont des **RESSOURCES PRÉSERVÉES !**



Les gravats déposés en déchèterie ont une deuxième vie bien remplie et plus qu'utile dans notre quotidien. Ils sont stockés dans la carrière de Plasne pour servir à la réfection des chemins. Pour cela, il est indispensable de respecter les consignes de tri qui lui sont propres.

Déchets autorisés : Cailloux, béton non armé, ciment (sans le sac), parpaings, carrelage, faïence, céramique, ardoise, tuiles.

Déchets interdits : Voici la liste des déchets que nous retrouvons trop souvent dans cette benne et qui ne doivent absolument pas y être déposés :

- Robinetterie
- Plâtre
- Abattant WC en plastique
- **Amiante** : Attention : ce produit est dangereux. Le Sictom organise toutefois plusieurs fois dans l'année des collectes spéciales amiante. Vous pouvez retrouver les dates sur notre site internet.

Merci de rester vigilants !

Un bon tri est la garantie d'une valorisation optimale !

JE TRIE

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



En vrac, pas en sac,
non imbriqués, égouttés
Inutile de laver les emballages



BOUTEILLES, FLACONS,
(AVEC LEURS BOUCHONS VISSÉS DESSUS)
SACS ET FILMS **EN PLASTIQUE**



BOITES DE CONSERVE, AÉROSOLS,
CANETTES, **EN ACIER ET ALUMINIUM**



CARTONS, CARTONNETTES,
BRIQUES ALIMENTAIRES
(AVEC LEURS BOUCHONS VISSÉS DESSUS)



TOUS LES **PAPIERS** JOURNAUX,
MAGAZINES, ENVELOPPES

JE JETTE

Sac de
35 litres maxi !



RESTE DE
VIANDE ET DE POISSON



DÉCHETS D'HYGIÈNE
(MASQUES, MOUCHOIRS, COUCHES)



LINGETTES NETTOYANTES,
ÉPONGES, ESSUIE-TOUT



VAISSELLE CASSÉE,
POUSSIÈRE, LITIÈRE



Toute réparation d'un bac cassé est gratuite
appeler au 03 84 52 06 64

JE COMPOSTE



COQUILLE D'ŒUF, ÉPLUCHURES
FRUITS ET LÉGUMES ABIMÉS



RESTE DE REPAS
SAUF VIANDE ET POISSON



MARC DE CAFÉ, FILTRE,
SACHET DE THÉ, ESSUIE-TOUT USAGÉ



DÉCHETS VERTS FEUILLES MORTES,
FLEURS FANÉES, TAILLE DE HAIES, TONTE,
CENDRES, SCIURES, COPEAUX



COMMANDER UN COMPOSTEUR

Le Sictom vous accompagne en mettant à votre disposition des composteurs à un **TARIF TRÈS AVANTAGEUX** et des conseils gratuits. Nos composteurs sont fabriqués à la Scierie du Haut-Jura à Le Vaudioux, intégralement en bois du Jura.

Composteur de 400 litres à 20 €
Rendez-vous sur notre site internet
www.sictom-juraest.fr
Une question ? : 06 79 58 00 69

NE JETEZ PLUS CE QUI PEUT ENCORE SERVIR !!!

Donnez une seconde vie à vos objets en les déposant directement
aux Ressourceries de Champagnole ou de Poligny !

Vous déménagez, faites du tri ou changez simplement de déco ? Ne jetez plus ce qui peut encore servir ! Les Ressourceries de Champagnole et Poligny récupèrent vos objets réemployables pour leur offrir une nouvelle vie. Mobilier, vaisselle, petit électroménager, jouets, outils, déco, ... : vos dons peuvent faire le bonheur d'autres personnes tout en préservant l'environnement.

Donner, c'est agir concrètement pour réduire les déchets,
soutenir l'emploi local et favoriser l'économie solidaire.

ALCG CHAMPAGNOLE

MAGASIN : 449 av. Maréchal de Lattre de Tassigny
Mardi et jeudi : 13h30 - 17h30
Mercredi, vendredi, samedi : 10h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
DÉPÔT DES DONS :
Du mardi au samedi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

ALCG POLIGNY

MAGASIN : Rue Jean Eschbach
Mardi et jeudi : 13h30 / 17h30
Mercredi, vendredi, samedi : 10h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
DÉPÔT DES DONS : Rue Roger Thirode
Du mardi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30



Redevance Incitative 2026

Le prix de l'abonnement de base est maintenu

1. Abonnement Annuel 2026 : Prix Stable, Vidages et Dépôts Réajustés

Le prix de votre abonnement de base 2025 est maintenu pour 2026. Toutefois, le nombre de vidages / dépôts inclus dans cet abonnement évolue pour s'aligner sur la consommation réelle de la majorité des foyers et soutenir l'équilibre financier du service.

- Usagers Bacs Individuels :**
L'abonnement inclut désormais **13 vidages annuels** (au lieu de 18).
- Usagers Point d'Apport Volontaire :**
L'abonnement inclut désormais **45 dépôts annuels** (au lieu de 62).

Pour un usager doté de bacs individuels

VOLUME DU BAC	PAR FIXE Obligatoirement facturée incluant l'abonnement * et 13 vidages	PART VARIABLE À partir du 14 ^{ème} vidage supplémentaire
120 litres	164,00 €	7,00 €
240 litres	287,40 €	14,00 €
340 litres	390,25 €	19,85 €
750 litres	811,85 €	43,80 €

* L'ABONNEMENT ASSURE LA GESTION COMPLÈTE DE TOUS VOS DÉCHETS, INCLUANT : vos ordures ménagères (dans le bac à couvercle marron ou les conteneurs à ouverture par carte), vos emballages et papiers (dans les contenants de tri), vos emballages en verre (dans les conteneurs dédiés à ces emballages), et tous les autres déchets que vous déposez en déchèteries.

Pour un usager déposant ses déchets ménagers en sac dans un tambour de **35 litres en point d'apport volontaire**

PAR FIXE Obligatoirement facturée	PART VARIABLE Le dépôt supplémentaire	
Incluant l'abonnement * et 45 dépôts	À partir du 46 ^{ème} jusqu'au 90 ^{ème}	À partir du 91 ^{ème}
161,60 €	2,05 €	2,65 €

* L'ABONNEMENT ASSURE LA GESTION COMPLÈTE DE TOUS VOS DÉCHETS, INCLUANT : vos ordures ménagères (dans le bac à couvercle marron ou les conteneurs à ouverture par carte), vos emballages et papiers (dans les contenants de tri), vos emballages en verre (dans les conteneurs dédiés à ces emballages), et tous les autres déchets que vous déposez en déchèteries.

2. Le Coût de notre Service Complet face à la Pression Budgétaire

L'ajustement de vos abonnements par la diminution du nombre de vidages / dépôts inclus dans celui-ci est essentiel pour limiter l'impact de la hausse des coûts externes, notamment :

- Hausse des coûts de traitement (SYDOM) :**
le traitement de la tonne d'ordures ménagères passe de 148 € à **155 €** et celui du tout-venant des déchèteries de 155 € à **175 €**.
- Inflation :** les coûts des autres filières de traitement sont également sous pression.

Conclusion : L'ajustement du nombre de vidages / dépôts inclus dans l'abonnement est le levier principal pour maintenir l'équilibre budgétaire du service.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE—JANVIER 2026



Le mot du Président

Chers usagers,
Grâce à votre mobilisation, le volume de déchets ménagers a considérablement chuté.

La grande majorité des foyers sur le territoire n'utilise déjà pas plus de **13 vidages par an**. Ce résultat positif nous permet aujourd'hui d'adapter notre service et d'optimiser nos tournées.

C'est une grande victoire pour l'environnement, et cet engagement a des conséquences directes sur l'organisation de la collecte.

Toutefois, la gestion de nos services fait face à une augmentation constante des coûts externes. Le Comité Syndical a donc voté deux évolutions :

- 1. Une nouvelle fréquence de collecte**
- 2. L'ajustement des vidages / dépôts inclus dans l'abonnement** avec un maintien du prix de base.

Votre participation active dans la prévention, le compostage et le tri dont vous trouverez les actions détaillées en pages 2 et 3, est plus que jamais essentielle pour la maîtrise de notre budget collectif.

Je vous souhaite une belle année 2026, placée sous le signe du respect de notre environnement.

Le Président,
Guy Saillard

Lettre infos n°5

Une réussite collective :
Le Sictom adapte ses services pour maintenir le cap !

Pour bien mesurer le chemin parcouru, voici l'évolution du poids d'ordures ménagères par habitant :



À partir du 1er janvier 2026 : un nouveau rythme de collecte

Pour nous adapter à la baisse de la quantité de déchets incinérés, la collecte des ordures ménagères (bac OM) sera effectuée **une fois toutes les deux semaines**.

Ce changement est la preuve que votre mobilisation a un impact direct et concret sur la vie de notre territoire.

Ce nouveau rythme est parfaitement adapté à vos habitudes, car grâce notamment au tri et au compostage, la majorité des foyers remplit son bac OM beaucoup moins vite qu'avant.

ATTENTION !

Le camion de collecte passe **1 fois tous les 15 jours**



Horaires du siège

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Le vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
Fermé samedi et dimanche.

Toujours plus loin ensemble

Merci de votre engagement !
La réussite de notre Politique de réduction des déchets dépend de la collaboration continue de chacun.

Pour toute question : contactez-nous par téléphone, par e-mail, ou consultez notre site Internet pour suivre vos vidages et dépôts

Sictom Jura Est - 3 Rue Victor Bérard, 39300 CHAMPAGNOLE
03 84 52 06 64 - contact@sictomjuraest.fr - www.sictom-juraest.fr